

PRIÈRES POPULAIRES

Your la table des cinq premières années

Oraison à St-Hubert

Saint-Hubert est invoqué non seulement contre la rage et la morsure des vipères mais aussi contre le tonnerre. Et l'on connaît, particulièrement en Ardennes et au pays de Verviers, une oraison qu'on récite à son adresse, notamment en temps d'orage.

En voici des variantes :

- a) Mons Saint-Hubert qu'est és s' tchapelle — Qui m'appelle — Qu'i m' vôge worder di treus sorts : — De l' tonni et d' l'aloumi — Et de l' môle biesse corante — Qu'elle ni pôge ne pus m'apprépi — Qui li p'tite siteule de ci.
- b) Bon Saint-Houbert qui, sit ès s' tchapelle Qui nos houque et qu' nos appelle Qu'i m' wâde de l' tonnire Di l'alloumire De mà d' dint De màvas sierpint Des chiens arèdjis Qu'is n' potèhe m'apprèpi Nin pus qui les steules de cir et de paradis Amen.
- a) Monsieur St-Hubert qui est en sa chapelle — Qui m'appelle — Qu'il me veuille garder de trois choses : — Du tonnerre et de l'éclair — Et de la mauvaise bête courante (chien) — Qu'elle ne puisse pas plus m'approcher — Que la petite étoile du ciel.

Herve.

b) Bon St-Hubert qui siège (est) en sa chapelle — Qui nous hêle et qui nous appelle — Qu'il me garde du tonnerre — De l'éclair — Du mal de dents — Du mauvais serpent — Des chiens enragés — Qu'ils ne puissent m'approcher — Non plus que les étoiles du ciel et du paradis — Amen.

Bastogne, Ardenne.

WALLONIA

Dans le Hainaut et le Brabant on connaît d'avantage des variantes françaises du même texte :

c) Grand St-Hubert
Qui est dans sa chapelle
Qui nous voit, qui nous appelle
Grand chien
Petit chien
Passe ton chemin
Je ne te fais rien.

Hainau.

d) Bienheureux St-Hubert
Que le bon Dieu en fut fier
[Contre] trois choses me défend :
Du loup et du serpent
Du mauvais chien enragé
Qu'il ne me puisse approcher
Plus que les étoiles du ciel.

Nivel'es.

101

La prière du Hainaut qu'on vient de lire et qui nous fut communiquée par M. Jules Lemoine est communément récitée au pays de Charleroi par les personnes peureuses qui font la rencontre d'un chien errant : elle est, comme on voit, spéciale contre la rage.

O. C.



LE FOLKLORE CHEZ NOS ÉCRIVAINS

L'AUBÉPINE

L'ardispenne

Ci font l' bouvêge, di st-on, da mamé Jésas qui d'ua n' si douce sinteure àx àvdispennes.

L'Avierge Marie, après areur situ spamer les fahrs et les lighrais di s' fix à 'n' virlette qui londjinère divins les prairèges, les metta souver so on bouhon flori.

Quand elles les r'prinda djus, les blanques fleurs avit warde cisse bonne odeur, qui nos houmans co ouye avou plaisir.

C'est ossu Diew qui nos d'ua ine aute sort d'ardispenne.

Dirant qu'i n' fouhe clawé so è creux, on n' kinohève qui les blanquès fleurs.

Li sanque qu'aspritcha foù de l' plâge qu'on li fa-st-à cour, les ettècha,

Et dispaye, nos arans des rodjes, Mains ces àvdispennes-là ont pierdou leu sinteur,

Ce fut la lessive, dit-on, de m'aimé Jésus qui donna une si bonne odeur aux aubépines.

La Vierge Marie, après avoir été rincer les langes de son fils à une petite rivière qui paressait dans les prairies, les mit sécher sur un buisson fleuri.

Quand elle les reprit, les fleurs blanches avaient gardé cette bonne odeur, que nous aspirons encore aujourd'hui avec plaisir.

C'est aussi Dieu qui nous donna une autre espèce d'aubépine.

Avant qu'il ne fût cloué sur la croix, on ne connaissait que les fleurs blanches.

Le sang qui jaillit de la plaie qu'on lui fit au cœur, les entacha.

Et depuis lors, nous avons des rouges. Mais ces aubépines-là ont perdu leur parfum.

LE BAGUENAUDIER

L'abe àx ressèges « l'arbre aux vessies »

I n'avent a'dja tot plein des djous qui les saudarts de rué Hérode estit à l' porsûte de p'tit Jésus. Il y avait déjà beaucoup de jours que les soldats du roi Hérode étaient à la poursuite du petit Jésus. Ac'mons là qui l' terre fère on grand pleu, nos hommes s'arrestit po pip r'n' miette.

Mains li hasse qu'es avit de vatrapper l'evole carpai les tem'tève trope qui po l'fer longue...

Quand, d'on cop, sourdiba d'eant zels inc longue decre d'âbes à.c vessèges.

Nos saudārts ewares s'amusit a nahi d'vins les cohes,

Et, so l'timps qu' les bourries fit petter les hères pleintes d'air, Djoseph kidühère si mamé foù dandjé. Arrivés là où la terre faisait un grand pli, nos hommes s'arréférent pour souffer un peu.

Mais la hâte qu'ils avaient de rejoindre le bouelé gamin les hantait trop pour la faire bien longue...

Quand, d'un coup, surgit devant eux une longue drève « d'arbres aux vessies, »

Nos soldats, étonnés, s'amusérent à fureter dans les branches.

Et, sur le temps que les bourreaux faisaient éclater les capsules pleines d'air. Joseph conduisait son bienaimé hors de danger.

L'œillet des poetes

Bouquet-tot-fait « Bouquet-tout-fait »

On raconte qui l' Bouquet-tot-fait a stu apicerté so l' terre par les fis d' l'Avierge.

On djou qui l' rôyetai avent rolou aller qu'erri de feu à solo po ristchaffer ses frès, les autes onhais, i véya ses pauvès p'tités éles si broûler.

Et l' poussire di ses pleummes dimana és l'espâce, télmint qu'elle esteut lédjire,

Mains les fis d' l'Avierge, totz'adhindant d'vés nos autes, les prindit avou zels.

Et Diew, po riscompinser l' génèreus té de mamé p'tit rôyetai, fat djermi, foû des cindes di ses plomes. li bouquet-tot-fait. On raconte que le Bouquet-toutfait a été apporté sur terre par les. fils de la Vierge.

Un jour que le roitelet avait voulu aller chercher du feu au soleil pour réchauffer ses frères, les autres oiseaux, il vit ses pauvres petites ailes se brûler.

Et la poussière de ses ailes resta dans l'espace, tellement elle était légère.

Mais les fils de la Vierge, en descendant vers nous, les prirent avec eux.

Et Dieu, pour récompenser la générosité du gentil petit roitelet, fit germer, des cendres de ses plumes, le Bouquet-tout-fait.

LE PEUPLIER

Li Grand-Maisse vinève à pône de fini les tchamps, les montagnes et les vâs, quand i s'rapinsa qu'i n'aveut rin d'aligni so l'terre po les aives passer. Le Grand-Maître venait à peine de terminer les champs, les montagnes et les vaux, quand il se souvint qu'il n'y avait rien d'aligné pour les eaux passer. Ci fou st adon qu'i planta des pitits plajes, lat d'hant : « C'est cisse rignilite d'abes la qui mosturret l' rôge à flots, »

Comme vi fant dit, vi fout fuit; et longtimps, lan langtimps, les hattes aires grazinit leus noses respleus; tot caressant les pals des vis qui montit l'yard so leu passédje.

Mains so e monde chal tot-à-fait s' gâte.

Li deinge vina, et les plopes qui n' s'avit gotte dishombré de créhe, pierdit l' tiesse tot regant les nives monter, monter et s' sitàver tot arà l' terre.

Quimint, zets qu'avit stu met'ou tà par li Grand-Maisse po mostrer à covant li pasai qu'i d'véve sûve, is allit tot d'on cop esse vaffillès? Jamane!

Et d'sogne de displaire à Ci di d'seur, nos âbes si mettit à crèhe, à crèhe, et les aires à monter à l'oûge.

C'esteut îne pitié de végi cisse bataye.

Nos paures abes si clintchit d'on costé, si clintchit d' l'aute, afisse de r'ni foit d' terre; leus p'tits bresses si stitchit rès l'eir comme po roleur dimander s' cours à Diew.

Mains Diew sareut bin çou qu'i fore!

Et jo l'djoù d'hoùye, les plopes qui sont si grands et maigues, avou leus cohes qui s' sititchet d'vès les núlèges, nos vapinset co tot çou qu' les hommes ont souffri di ç' vix timps-là.

Ce fut alors qu'il planta de petits peupliers, en disant : « C'est cette rangée d'arbres la qui montrera la voie aux flots, »

Comme ce fut dit, ce fut fait; et longtemps,longtemps,les eaux ténues gazouillérent leurs mignons refrains, en caressant les pieds de ceux qui montaient la garde sur leur passage.

Mais sur ce monde-ci, tout se gâte,

Le déluge vint, et les peupliers qui ne s'étaient pas dépêchés de grandir, perdirent la tête en voyant les eaux monter, monter et s'étendre parmi (sur) la terre;

Comment, eux qui avaient été mis la par le Grand-Maître pour montrer au courant le sentier qu'il devait suivre, ils allaient tout d'un coup être recouverts? Jamais!

Et de peur de déplaire à Celui d'en haut, nos arbres se mirent à croître, à croître, et les caux à monter à vue d'œil.

C'était une pitié de voir cette lutte.

Nos pauvres arbres se penchaient d'un côté, se penchaient de l'autre, afin de venir hors de terre; leurs petits bras se tendaient comme pour vouloir demander secours à Dieu.

Mais Dieu savait bien ce qu'il faisait!

Et aujourd'hui, les peupliers qui sont si grands et si maigres, avec leurs branches qui se tendent vers les nuées, nous rappellent encore tout ce que les hommes ont souffert durant ce vieux temps-là.

Pseudo-tégendes imaginées par M. Joseph Vrinots et extraites de son ouvrage Linguage et abseignance des fleues et plantes waltons. Liège, Gnusé, éd. 1898.

Sont sculs traditionnels : l' le début de la première légende : origine du parfum de l'aubépine blanche; 2° dans la troisième légende : le fait que c'est le roitelet qui est allé dérober le feu du ciel. (Voir sur ce détail Wallonia, t. II p. 187) sur l'ouvrage de M. VRINDTS, voir ci-après bibliographie, p. 108.



RONDES A BAISERS



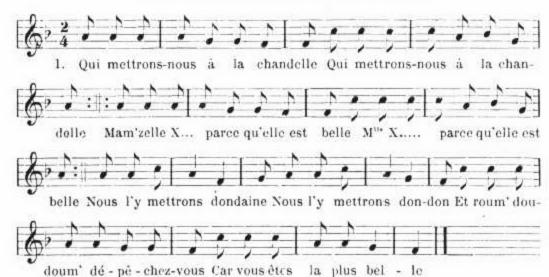
E titre si exact et si joli est celui que donne dans son Livre des filles de campagne ou Veillées du rillage l'éditeur Baudot, de Troyes, à « des refrains qu'on chante dans les petits jeux innocents, à un âge où il n'y a pas encore lieu d'appréhender que les choses ne le soient pas toujours (¹). »

On voit de suite qu'il s'agît de rondes qui, des jeunes gens et jeunes filles, ont passé aux fillettes.

Dans nos campagnes, il est rare qu'une soirée ne se termine par de tels jeux qui prêtent à plus d'un joli tour malicieux, et par lesquels se distraient même les personnes mariées.

La ronde s'appelle communément en Hesbaye ronde danse par opposition avec li longue danse qui correspond au crâmignon de Liège, ou à la « farandole » provençale. Et les chansons de ronde s'appellent tchansons tournantes, qu'il s'agisse de « rondes à baisers » de rondes de jeux, ou d'autres chants quelconques.

1. Qui mettrons-nous à la chandelle?



(1) Cité par Nisard, Histoire des Livres populaires, t. 1, p. 298.

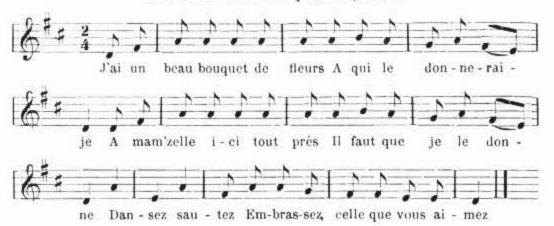
WALLONIA

Qui mettrons nous à la chandelle M^{ne} X... parce qu'elle est belle Nous la mettrons, dondaine Nous la mettrons, dondon Et roum' doudoum' dépêchez-vous Car vous êtes la plus belle Qui mettrons-nous devant ses yeux M..., parce qu'est joyeux Nous l'y mettrons, dondaine Nous l'y mettrons, dondon Et roum'doudoum' dépêchez-vous D'embrasser la plus belle.

A l'ordre donné au premier couplet, la jeune fille citée quitte la ronde et se place au milieu ou elle reste debout et immobile, ce qui s'appelle « la chandelle »; au second couplet, le garçon désigné vient la rejoindre, et lui donne un baiser après quoi ils reprennent leur place et le jeu recommence pour d'autres.

Quand le jeu se donne entre fillettes, on chante seulement le premier couplet, dont les derniers vers deviennent : « dépêchez-vous d'embrasser la plus belle. » A ce moment la jeune fille qui fait la chandelle, avise une de ses compagnes, l'embrasse et change de place avec elle.

2. J'ai un beau bouquet de fleurs.



J'ai un beau bouquet de fleurs A qui le donnerai-je A Mam'zelle ici tout prés Il faut que je le donne Sautez, dansez Embrassez celle que vous aimez.

Ce jeu se joue par des fillettes de la même façon que le précèdent. Quand la ronde est faite de jeunes gens et jeunes filles, le couplet varie naturellement, et, quand c'est une jeune fille qui est dans le rond, la chanson parle de « Monsieur » au lieu de « Mam'zelle », et de « celui » au lieu de « celle que vous aimez. » La personne de sexe différent choisie par celle qui est dans le rond change de place avec elle.

3. La plus gentille.

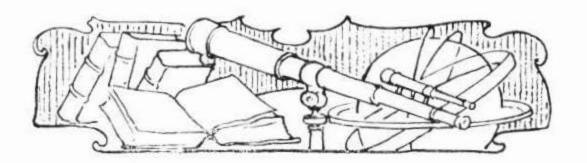




La plus gentille à mon gré
Je vais vous la présenter
Nous lui f'rons passer barrière
Ram'nez vos moutons bergère
Ram'nez, ram'nez, ram'nez donc
Vos moutons à la maison
Gentille pastourelle
Entrez dans ce rond tout rond
Et voyez auquel(le)
Votre cœur est bon
Prenez une amie
Au milieu du rond tout rond
Jurez d'être unies
Et embrassez-vous

Ce jeu est exclusivement pratiqué par des fillettes. La directrice du jeu fait sortir du rond la personne qu'elle a choisie, c'est-à-dire « la plus gentille à son gré. » Elle lui fait « passer barrière » c'est-à-dire qu'elle la fait rentrer dans le rond en passant entre la directrice du jeu et sa voisine, sous la « barrière » formée par les mains unies des deux danseuses. Après quoi l'on chante le « gentille pastourelle » et enfin, celle qui est à la chandelle doit choisir une compagne qu'elle embrasse et avec qui elle change de place.

(Environs de Liége.)



BIBLIOGRAPHIE

Victor Chauvin. — Bibliographie des ourrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885. III. Louquâne et les fabulistes. — Barlaam. — Antar et les romans de chevalerie. — Liège, Vaillant-Carmanne. Leipzig, O. Harrassowitz 1895. (4) et 151 pages. — Prix : 4 francs 50.

Nous croyons être utile à nos lecteurs en leur faisant connaître le contenu du troisième volume de la *Bibliographie arabe*, que notre collaborateur, M. le professeur V. Chauvin, vient de faire paraître chez l'éditeur Vaillant-Carmanne.

Après une bibliographie des éditions et traductions de Louqmane, M. C. donne le résumé de 41 fables attribuées à ce personnage et, comme il l'avait fait pour le Kalitah, indique les fables identiques ou analogues que possèdent les différentes littératures. Vient ensuite le résumé de celles de llaïqar, au nombre de 10 et de celles de Roustam, au nombre de 6, dont on ne s'était guère occupé jusqu'à ce jour.

Ce que le volume contient de plus nouveau, c'est une table de toutes les fables connues des Arabes (p. 47-82), y compris le résumé de 60 apologues, que l'auteur a tirés d'ouvrages arabes, non encore traduits pour la plupart, et qui, pour cette raison, avaient échappé jusqu'à ce jour à l'attention du monde savant : il y en a, pourtant, plusieurs dans le nombre qui méritent d'être étudiés.

Le résumé des 52 paraboles du livre célèbre de Baarlam, avec les rapprochements qui l'accompagnent, doit également attirer l'attention de tous ceux qui s'occupent de folklore ou de littérature comparée.

Le volume comprend enfin la bibliografie du roman d'Antar, celle des autres romans arabes de chevalerie et la liste des auteurs qui ont examiné soit la question de savoir si les Arabes ont eu quelque influence sur l'institution de la chevalerie en Occident, soit celle de l'influence des romans arabes de chevalerie sur les écrits occidentaux du même genre. Lingage et akseignance des Fleues et Plantes wallons, par Joseph Vigners. — 1 vol. in-12. Giusé, éditeur, Liège, 1898. — Prix : 2 fr. 50.

Malgré sa langue parfois un peu fruste let son orthographe assez irrégulière, la nouvelle œuvre de M. Vittsors est une œuvre de vrai poète, dont on a fait ailleurs ressortir assez la haute valeur d'art. Elle est aussi un travail de folklore, et à ce titre, elle mérite d'être tout spécialement signalée ici.

Il ne s'agit nullement en effet d'une réédition wallonne habilement masquée ou d'une adaptation de ces interminables listes d'emblèmes floraux des petits livres de colportage, où la fantaisie est trop apparente. C'est bien un ouvrage original et local que celui-ci : il ne contient qu'une centaine de noms de plantes avec leur « langage », mais la tradition liègeoise ne paraît pas avoir connu d'autres emblèmes, et le tout a été recueilli personnellement par M. Vrindts à bonne source populaire. On remarquera d'ailleurs que l'emblème wallon diffère assez souvent de l'emblème publié par les petits ouvrages du même genre qui nous viennent de France; ainsi le lierre, pour ceux-ci, signifie : « je meurs où je m'attache »; pour le wallon, c'est « comment vivre sans vous ». Il y a une nuance.

Ce qui ajoute à la valeur folklorique de ce livre, en lui donnant sa valeur d'art, ce sont les commentaires et les rimais ou poèmes par lesquels l'auteur explique ou justifie les emblèmes. Qu'il touche toujours juste, cela est contestable, et l'on pourrait disserter sur certaines de ses gloses. Mais exactes ou non, les justifications de M. Vrinders séduiront toujours l'amateur d'art qui s'intéresse au folklore, par ce fait que, dans leur ingéniosité rarement factice, elles restent adéquates à l'esprit populaire qui a créé les charmants symboles du langage des fleurs.

Nous désirerions citer de nombreux exemples, mais force nous est de nous borner. Nous ne voudrions cependant pas priver nos lecteurs étrangers de quelques-unes des « explications » de M. Vrindts. L'héliotrope, en wallon «herbe d'amour » a pour emblème : j'ai besoin de vous ; cela provient, dit l'auteur, de ce fait que l'héliotrope tourne toujours son calice vers le soleil, semblant lui dire : ne m'abandonnez pas, j'ai tant besoin de vos caresses. La mousse signifie « cœur de mère » car c'est avec la mousse que l'oiseau fait son nid ; le berceau de ces petits amours ne saurait être ni trop doux ni trop léger au gré de cette tendre mère. Le chardon a pour emblème : « Je me passe de tout » ; en effet, dit le poète, cette plante se plait et vit n'importe où ; la compagnie des autres fleurs la laisse indifférente, elle a tout ce qu'il lui faut pour se soutenir et se défendre dans la petite place que Dieu lui a accordée. Le Bouton d'or, qui a son emblème pour la jeune wallonne, sert aussi à la divination d'amour, de manière analogue à celle de la marguerite; bien des jeunes filles, dit le poète, ont demandé à la boule de plumetis qui orne cette plante, si leur « mon-cœur » les aimait toujours, et comme elles soufflent parfois maladroitement, la 110

réponse leur crève souvent le cœur. Et il ajoute : « Quand on aime on ne fait rien avec réflexion; et cependant, il ne faut jamais souffler trop fort sur nos illusions, si l'on ne veut perdre les petits espoirs qui font la vie belle, »

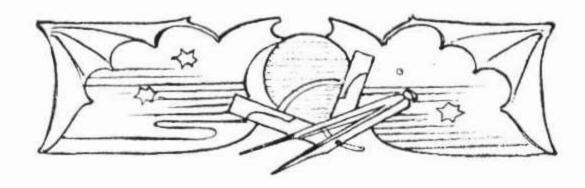
Parfois l'explication, la justification de l'emblème est une légende. Et ces récits qui n'ont presque jamais rien de folklorique, paraissent néanmoins puisés aux sources les plus pures de la poétique orale. C'est ainsi que l'auteur fait naître le lys d'une goutte de laît de la Vierge, et le souci des champs dit « fleur de mort » de la sueur fétide de Judas. La rose apparut sur terre lors de la création de la femme ; son parfum doit être attribué au jet de liquide dont l'arrosa Jésus, et ses épines lui viennent du désir qu'elle a de protéger sa beauté contre les attouchements grossiers.

Il ne sera certainement pas un seul lettré ou amateur de folklore qui ne trouve toutes ces jolies inventions parfaitement légitimes. On pourra même se demander, à la lecture, pour quelle bonne raison telle ou telle légende parfaitement fictive n'est pas réellement populaire.

Il est évident que M. Vrinders est un créateur de folklore — venu quelques siècles trop tard! Mais ceci n'est pas à son désavantage. Qui sait si quelques lecteurs populaires de ce volume ne vont pas croire M. Vrinders sur parole et confondre ses légendes dans le fonds commun des traditions? Il ne faudrait pas désespérer de les retrouver quelque jour dans le répertoire des grand'mères!

O. COLSON.





NOTES ET ENQUÈTES

5. VILAIN MACHOUCO. - « Quand j'étais enfant, les vicilles femmes de Charleroi qui voulaient gourmander celui d'entre nous qui était méchant, agaçant, désagréable, lui criaient : - Allez-vous rester tranquille, vitain Machoucg? Nous ne savions ce que signifiait cette expression; depuis, un peu plus de curiosité a envahi notre esprit et le hasard nous a fait trouver cette explication que nous avons fournie à M. Pierre Masset pour son « Histoire de Marchiennes ». Les Français commandés par Boufflers avaient investi Charleroi; c'était le 13 octobre 1692. Le 20 novembre un capitaine de l'armée du Prince d'Orange, nommé Machoueq fit démolir les remparts de Marchiennes par 200 de ses hommes. C'était un assez désagréable personnage. Il quitta après cela Marchiennes et vagabonda dans la contrée qu'il rançonna bel et bien. Le 22 décembre, le terrible capitaine Machoucq revient à Marchiennes avec ses 200 hommes et reprend la démolition des fortifications; pour accélérer cette opération, pour l'aider dans ce travail, il requiert des pionniers parmi les habitants terrorisés. Ses hommes précipitent dans la Sambre la porte du pont qu'on repêche plus tard à Charleroi. Enfin Machoucq est bientôt la terreur de toute la contrée... Vilain Machoueq! Va! »

Extrait de l'Education populaire, de Charleroi, numéro du 2 juin 1898.

CLEMENT LYON.

6. LES MYRTILLES. — Durant la saison des myrtilles noires, la ville de Liége est sillonnée de femmes ardennaises, en costume villageois, criant dans leur patois un simple mot pour annoncer leur marchandise, le nom wallon du fruit : frambahes.

Les myrtilles sont cueillies principalement par des femmes et des enfants. C'est une grande ressource pour les pauvres gens en cette saison. Beaucoup d'enfants abandonnent même l'écolelorsque la myrtille est mûre, pour se livrer à la cueillette. Le produit de la récolte est vendu journelle ment à des boutiques du village, qui donnent en échange de l'argent ou des marchandises. Actuellement, trois ou quatre marchands ardennais centralisent les produits en myrtilles de toute la région. Ces marchands viennent séjourner à Liège pendant toute la saison de ces fruits, jusque vers le 15 août.

Les principaux centres de récolte sont, pour la province de Liége : Chevron, Habiemont, Piheux, Awan, Ferrière, Harzè, Saint-Roch, Bas-Piheux, etc.; pour la province de Luvembourg : Harrè, Champ de Harrè, Manhay, Dochamps, Grand-Ménil, Hodister, Odeigne, Fraigneux, Malempré, Bois-Saint-Jean, Les Tailles, etc. Quatre ou cinq charretiers parcourent tous les jours ces villages du Luvembourg, chargent les myrtilles et les transportent jusqu'aux gares de Bomal, Barvaux, Melreux, Les myrtilles de la province de Liège sont recueillies par des messagers qui les amènent directement à Liège, par charrettes, malle-poste ou chemin de fer, Les expéditions journalières sont attendues aux gares des Guillemins et du Palais, au premier train de voyageurs du matin.

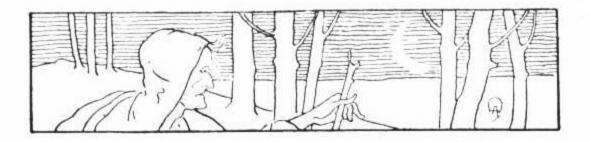
Les commissionnaires en myrtilles répartissent la marchandise reçue à des Ardennaises embauchées pour la vente dans les rues. Elles arrivent à Liège le lundi et retournent le samedi. Grand nombre de Liègeoises, presque toutes du quartier d'Outre-Meuse, font aussi le colportage, mais les Ardennaises sont engagées de préférence par les marchands en gros, Ardennais eux-mêmes.

On évalue, lorsque la saison est bonne, les arrivages de myrtilles de 7 à 8,000 kil. par jour. Que nous sommes loin des premiers temps où ce fruit a fait à Liège l'objet du commerce! En ces temps, pas si éloignés de nous, les Ardennaises, après avoir voyagé à pied toute la nuit, arrivaient à Liège avec le produit de la récolte de la famille, parfois avec des charges de quarante kilogr. sur la tête. Après avoir vendu leur marchandise, elles répartaient le jour même pour revenir le lendemain. C'est l'établissement des chemins de fer, la vogue prise par ce fruit qui justifient son extension actuelle et la centralisation de ce commerce par des marchands spéciaux.

La plus grande partie des myrtilles qui arrivent à Liège se débite en ville, dans le bassin de Seraing et autres communes environnantes. On en expédie également à Herve et à Verviers principalement, où l'on en fait une grande consommation. Les autres grandes villes du pays, Bruxelles, Anvers, Gand et Louvain, n'en usent guère autant que Liège et la province.

La myrtille noire, dont il s'agit ici, se mange surtout au naturel, saupoudrée de sucre. On en fait aussi des confitures estimées. Il existe aussi
une variété rouge, qui provient surtout du canton de Houffalize, de Spa,
Francorchamps et environs, seuls lieux de production en Belgique. Elles
ne sont pas vendues à Liége, où on ne les apprécie pas. On en exporte
depuis 1895 en grandes quantités en Allemagne. Ces myrtilles se mangent
sans sucre, mais elles coûtent environ un tiers plus cher que les myrtilles
noires.

X.



SORCELLERIE

Suite; voir ci-dessus p. 57 et p. 73

Recrutement des sorciers et sorcières



I nous nous en tenons à la forme actuelle des traditions orales relatives à la sorcellerie, nous devons écarter la croyance à l'existence d'une catégorie de personnes qui, sans le savoir et sans le vouloir, causent le mal d'autrui par le regard ou la louange. Tout au plus certains faits isolés témoignent-ils encore que l'on peut être ensorcelé d'une manière ou d'une autre à la suite d'une rencontre avec une

personne qu'on ne pouvait soupçonner; l'état de nos recherches porte à croîre que la croyance chrétienne aux sorciers a complétement englobé la croyance primitive à la fascination essentielle (¹). Il faut sans doute attribuer l'influence prépondérante qu'a prise la sorcellerie sur la fascination, à l'action exercée sur l'imagination populaire, par la terrible répression à la fois publique et générale, exercée au moyen-âge contre le crime de sorcellerie.

Les méfaits des sorciers et sorcières sont donc considérés comme étant uniquement causés par l'influence du diable. Toutes les « mauvaises gens » sont des fidèles, des féaux de Satan, en d'autres termes, suivant l'expression liégeoise, ils sont des « possédés » du diable.

Il faut entendre cette possession, non dans le sens canonique (²) mais dans le sens physiologique du mot. On dit à Liège que les sorciers et sorcières ont eu en leur temps, ou ont encore à fer avou l'diale « à faire avec le diable », et la même expression s'emploie en amour : dire d'un homme qu'il a-st-à fer avou ine têtle, c'est dire qu'il est l'amant d'une telle.

⁽¹⁾ La distinction est établie et démontrée par les faits dans l'étude magistrale et définitive de M. Tuschmann. Voir notamment le chapitre de cette étude qui commence dans Mélusine au t. 1V, col. 25.

⁽²⁾ Par le sens canonique du mot nous entendons celui en vertu duquel le diable est entré à demeure dans le corps du possédé.

WALLONIA

Dans l'Entre-Sambre et-Meuse, le peuple croit fermement qu'il faut des sorciers et des sorcières, et qu'il y en a un nombre fixe dans chaque canton (1). Au pays de Liège, on est d'accord pour reconnaître que leur nombre a diminué, mais qu'il y en aura toujours, parce qu'il y aura toujours des « mauvaises gens » qui désirent causer du mal à autrui en vertu d'un pouvoir diabolique.

Lorsqu'une sorcière sent venir la mort, elle appelle à son chevet l'ainée de ses filles, avec qui elle s'entretient en secret; elle l'instruit de ses devoirs envers le Malin et elle lui remet « ses vieux papiers ». L'expression « reprendre les vieux papiers de quelqu'un » signifie reprendre sa succession; c'est une expression courante, notamment dans le cas qui nous occupe. Aussitôt la mère morte, la fille la remplace au sabbat et reprend son rôle néfaste. De leur côté les sorciers passent « leurs vieux papiers » à leur fils ou à un voisin digne de la sûccession. D'autres conteurs disent que si la sorcière ou le sorcier meurt sans enfant, le Démon cherche lui-même la personne qui doit succéder au défunt.

On prétend, au pays de Charleroi, que si un sorcier ou une sorcière meurt sans progéniture, son successeur doit nécessairement être le premier nouveau-né de la paroisse; c'est d'une fatalité tellement grande, que le prêtre doit lui-même s'y prêter : il omet dans ce but certaines paroles dans ses oraisons du baptème. Une personne nous a raconté, dit M. Lemoine, qu'un jour, voulant faire baptiser son fils, elle se rendit à l'église avec l'enfant, le parrain, la marraine et la sage-femme. Le prêtre, qu'on n'avait pas prévenu, ayant paru être de méchante humeur, le père se retira avec les siens, ne voulant pas que l'eau du baptème soit vergée sur le front de son fils : Vous en feriez un sorcier! dit-il au prêtre (²).

Certaines contrées, certains villages sont particulièrement hantés par la Sorcellerie. Il est des endroits où les sorcières pullulent : aussi les blasonne-t-on « Pays des sorcières ». C'est le cas pour les villages de Houtain-S'-Siméon en Hesbaye, de Sugny sur la Semois (³), de Feluy en Hainaut (¹), de Morville et Lonzée dans l'Entre-Sambre-ot-Meuse. Les habitants de Morville inspirent une crainte superstitieuse aux habitants des localités voisines; sur les routes venant de Morville et aboutissant à leur village, les habitants brûlent des fétus

de paille et disposent des bâtons en forme de croix pour conjurer le mauvais sort (1).

Dans certaines contrées on vous citera le village où se recrutent le plus de sorcières. C'est ainsi qu'à Vottem, on signalait le village voisin de Milmort comme fournissant le plus de recrues à Satan ; il est possible qu'à Milmort on disait la même chose de Vottem, les gens de ces deux villages ayant été de tout temps rivaux.

D'une manière générale, le recrutement des sorciers et sorcières est l'œuvre de Satan lui-même et de ses fidèles; il se fait aussi bien parmi les jeunes que parmi les vieux, parmi les gens mariès que parmi les célibataires; au village on cite des femmes qui sont parvenues par leur pouvoir occulte à trouver un mari, malgrè la réprobation qui régnait à leur endroit.

Les affiliés aux bandes infernales ont pour premier devoir de recruter de nouveaux adeptes. Remarquons l'ambiguïté du mot wallon émacraller et du français «ensorceler», mots de formation identique: tous deux signifient, tantôt « faire de quelqu'un un sorcier, une sorcière », et tantôt « jeter à quelqu'un un sortilège quelconque ».

Dans le but de recruter de nouveaux adhérents, les initiés aménent au sabbat les personnes qui leur paraissent capables de s'enrôler; là, celles-ci rencontrent un démon de sexe différent qui s'attache à elles et leur fait subir toutes sortes de tentations jusqu'à ce qu'elles succombent. Les sorcières arrivent aussi avec des enfants qu'elles ont ravis et qui sont violés et « marqués » par Satan. Parfois aussi les enrôlements sont volontaires; une personne de méchanceté foncière, qui désire s'assurer le pouvoir de faire souffrir et périr bêtes et gens, trouve toujours sur son chemin un sorcier ou une sorcière qui sert d'entremetteur, de « maquereau » ou de « maquerelle » (c'est ici ou jamais le mot juste) pour faciliter l'enrôlement. Au pays de Ferrières, on parle encore du vieux « Maréchal de Fosses » qui avait fait sept macralles et demi; sept et demi, parce que parmi les sept, il y en avait une fort vieille qui avait « passé » une partie de ses pouvoirs à l'aînée de ses filles (*).

Il arrive aussi qu'on est enrôlé sans qu'on le désire et même sans qu'on le sache; c'est ce qui arrive parfois aux personnes de mœurs équivoques ou de tempérament ardent. Il suffit qu'une femme accorde ses privautés à l'un de ces êtres maudits pour être acquise à son tour au Malin, qu'elle ait su ou non le caractère diabolique de la personne de qui elle s'est laissée séduire.

⁽¹⁾ J. LEMOINE, la Sorcellerie dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, pp. 8 et 9.

⁽²⁾ Ibid., pp. 9-10.

⁽³⁾ PIMPURNIAUX, (Ad. BORGNET) Guide du voyageur en Ardenne, t. II, p. 231.

⁽⁴⁾ Sur les sorcières de Feluy voir un dicton dans Wallonia t. II, p. 95; le dicton où est cité Manage (même page) paraît être une imitation de celui sur Feluy : nous ne sachions pas que Manage soit aussi un « pays des sorcières ».

⁽¹⁾ Louis Loiseau, dans Wallonia, t. 1, p. 105.

⁽²⁾ Communication de M. J. LEROY, de Ferrières.

Parfois le démon prend l'apparence d'une personne aimée pour enrôler celui dont il convoite le concours.

On a pu lire ici même l'histoire de Jehan Close de Commanster, qui fut enrôlé pour sept ans « probablement » parce qu'il eut « une mauvaise pensée » en embrassant le diable qui s'était présenté à lui sous les dehors de sa fiancée (¹).

On dit à Ferrières que le diable surveille les amoureux « pour profiter du troisième rendez-vous » ; si une jeune fille après un premier et un deuxième rendez-vous nocturnes accordés à son amoureux sans que celui-ci s'y trouve, l'invite encore à un troisième c'est le démon qui y vient alors à la place du jeune homme, sans qu'elle s'en aperçoive, et qui s'accorde avec elle pour les autres fois ; c'est ainsi qu'elle « tourne à macralle » sans qu'on le sache (²).

C'est une tradition analogue qu'on peut retrouver sous ce récit de Hock. A Angleur, petit village joignant Liège dans la vallée, on parlait beaucoup, dit-il, d'un mystérieux passeur d'eau nommé ti gâye monsieu « le monsieur bien mis » qui jouait de mauvais tours aux jeunes filles ; c'était à la brune, et au beau milieu du fleuve, qu'il leur jetait un sort ; aussi les amoureux ne laissaient pas leur mon-cœur traverser la Meuse sans être accompagnée de leur père ou de leur frère (3).

Le vieux chroniqueur liègeois Hemricourt, qui vivait au xive siècle (1333-1403), raconte, au sujet d'un jeune châtelain du siècle précédent, une histoire qui rentre dans notre ordre d'idées.

Il s'agit d'un jeune seigneur de la Hesbaye, nommé Ameil-à-l'œil, qui, un jour, resté seul en son manoir, eut la pensée d'aller, vers l'heure de midi, à la fontaine de Lexhy pour s'y rafraîchir. C'était au mois d'août; la chaleur était des plus fortes. Le village était désert, parce que les travaux de la moisson occupaient tous les bras. Lorsque ce seigneur arriva près de la fontaine, il y trouva une jeune femme assez convenablement vêtue, et la plus belle qu'il eût encore vue; il en demeura tout ébahi! Néanmoins il l'araina « lui adressa la parele » et s'enquit de sa condition; elle ne voulut point répondre à cette demande : seulement elle lui dit qu'elle était gentil-femme, de pays étranger; qu'elle allait en « péregrinage » et que s'étant arrêtée à la fontaine pour se désaltérer, elle avait envoyé sa servante à la ville chercher quelque provision. Plus sire Ameil la regardait, plus il s'enflammait d'amour, et il la requit de vouloir lui être favorable.

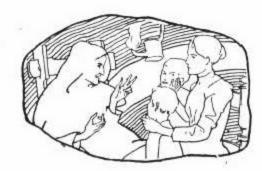
L'inconnue s'en défendit par des paroles, faisant semblant de ne rien comprendre. A la fin, le chevalier obtint la permission de la conduire dans son châleau, où il la festoya grandement; le jeu finit par ce qu'Ameil désirait. « Quant ce vient al matien » et ilh furent leveis, ladite Damoysselle rendit grasce al dit Monss; * Ameile de ce qu'il avoit si bien festyet et luy demandat s'ilh » le connissoit de riens et s'ilh savoit a dire a cuy ilh avoit faite » ceste cortoisie, ly dit Mess; Ameyle ly respondit que non, et je » le toy diray fist elle, saches que tu as fiestyet le diable, le diable » fist Mess; Ameyle! par le digne mort nostre Saingnor, dont toy » poras tu bien vanteir, quand tu venras en infer qu'il n'out onkes » al monde miez croxut deable que tu as a nuyt esteit. » Le démon disparut; mais en partant, il creva l'œil droit au jeune homme qui resta borgne toute sa vie et fut pour cela nommé Ameil-à-l'œil (¹).

Le vieux chroniqueur n'ajoute rien et ne nous dit point si Messire Ameil fut, de ce fait, acquis au diable; mais il avait eu soin de spécifier au début de son récit qu'Ameil-à-l'œil fut un seigneur « d'estranges manières » — ce qui peut vouloir dire beaucoup de choses.

(A suivre.)

O. COLSON.

(1) Jacques de Hemricourt. Miroir des Nobles de Hasbaye, éd. DE Salbray. Brux. 1673, pp. 138-9.



Jos. Hens, dans Wallonia t. II, p. 33. — Voir aussi ci-dessus p. 77, fin du chapitre, un conte ou est signalé un cas analogue, mais chez une jeune fille.

⁽²⁾ Communication de M. J. Leroy, de Ferrières.

⁽³⁾ Hook, Croy. et remèdes, 3º éd. p. 284.

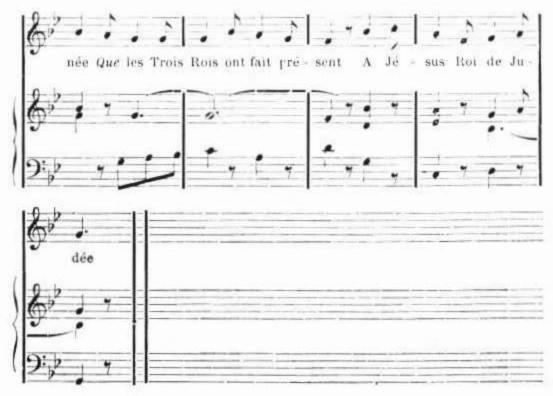


LE JOUR DES ROIS

Voir la table des cinq premières années

Le parjure des Trois Rois





2

Une étoile claire et luisante A l'Orient se montra Par la main de Dieu puissante Un grand signale brilla. Les Trois Rois l'ont aperçue Ils se sont vite rassemblés En rendant leurs grâces à Dyu De voir leur chemin montré.

3.

Ils ont tous chargé bagage
Pour aller plus vitement
Et chacun d'un grand courage
Cheminait rapidement.
Tout droit jusqu'à Jérusalem
Là ils ont fait leur entrée
Quand Hérode paisiblement
Conduisait sa grande armée.

4.

Quand Hérode sut la nouvelle Oh! que guère elle lui plaisait; Il s'approcha vite et clair Quand les Trois Rois aperçoit. Si leur a-t-il demandé :

« Que cherchez-vous mes confrères? Dites-moi qui vous cherchez, Ah! dites-moi votre pensée?»

5.

« Nous vous demandons passage Pour passer honnêtrement. Nous cherchons de grand lignage Nous cherchons le Roi des Rois. Il est né nouvellement Dans ce pays de Judée Et nous le savons vraiment Par l'étoile qui a brillé. »

6.

Hérode les a fait conduire Conduire à leur volonté; Par trahison leur fait dire : « Quand l'enfant aurez trouvé Mandez-moi pour le servir Car j'en ai si grand' envie. » (C'était pour Jésus trahir Et pour lui ôter la vie!)